

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID: 050-200056844-20221215-DEL2022\_341-DE

Pôle patrimoine et cadre de vie Direction administrative et financière Rapporteur : Arnaud CATHERINE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION N°DEL2022\_341 SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

## 22 - STATIONNEMENT SÉCURISÉ DES VÉLOS

Le conseil municipal a validé par la délibération n° DEL2022-177 du 30 juin 2022 la tarification et les caractéristiques du local sécurisé sis 32 rue des Fossés.

Suite à une erreur matérielle relative au nombre de place soit 42 places au lieu de 41, il y a lieu de modifier la délibération comme suit :

### <u>Caractéristiques du local sécurisé - 32 rue des fossés</u>

Caractéristiques		
Nombre de places	42 (41 vélos/1 vélo cargo)	
Équipements	1 station de réparation 1 pompe de gonflage	
Accès	Badge	

Dans un premier temps, pour une gestion simplifiée, le nombre d'abonnés correspond au nombre de places, soit 42 abonnés. Ces places ne sont pas nominatives.

Les autres modalités restent inchangées.

Le conseil est invité à valider la modification du nombre de places.

Vu l'avis favorable de la 3<sup>ème</sup> commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : <b>18 h 19</b>		Nombre de votants : <b>52</b>	
<u>Pour</u> : <b>52</b>	Contre : 0	Abstentions : 0	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Maire, Benoit ARRIVÉ Le Secrétaire de Séance, Agnès TAVARD

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Recu en préfecture le 16/12/2022 **W**ebdelib

Publié le 19/12/2022

# Ville de Cherbourg-en-Cotent D: 050-200056844-20221215-DEL2022\_341-DE Département de la Manche

# Conseil municipal du 14 décembre 2022

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 : Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 43 Date de la convocation et de son affichage : 2 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le quatorze décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 2 décembre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

#### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne (mandataire FAGNEN Sébastien jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit -BERHAULT Bernard (mandataire ROUELLÉ Maurice jusqu'à son arrivée 18h47) - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h41) - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (déport : sortie : 18h20 - entrée : 18h21) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (départ 18h29 mandataire TARIN Sandrine à partir de 19h18) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie -PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à 18h29 puis mandataire HÉBERT Karine jusqu'à son arrivée 19h18) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

## **ABSENTS EXCUSÉS**

AMIOT Florence a donné procuration à VARENNE Valérie FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy HAMEL Estelle a donné procuration à VASSAL Emmanuel HÉRY Sophie a donné procuration à SAGET Eddy HUREL Karine a donné procuration à PLAINEAU Nadège KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel LEFRANC Bertrand a donné procuration à HÉBERT Dominique LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

### **ABSENTS**

Frédérik LEQUILBEC Camille MARGUERITTE Anna PIC

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID: 050-200056844-20221215-DEL2022\_341-DE